

**NOTICE
D'UTILISATION
DEMOUSSEUR DE TOIT
PN 15/18**

BA_DMOU002



DALEP[®]
TRAITEMENTS POUR LE BÂTIMENT

18-20 impasse des Antes
14190 CAUVICOURT

► Tél. 02 31 23 52 79

► Fax 02 31 23 87 54

• www.dalep.net

NOTICE D'UTILISATION

PAN 15/18

**Tous produits
dont chlore et acides**

- Pour pulvérisation et injection
- Pression réglable de 0 à 15 Bars
- Débit : 0 à 640 L / heure

- Moteur 220 V/ 0,44 Kw



Réf. 518 025	PAN 15/18 moteur 220 V tuyau 25 m
Réf. 518 050	PAN 15/18 moteur 220 V tuyau 50 m

TRÈS IMPORTANT :



Ne pas utiliser la pompe au maximum de sa puissance pendant le rodage des 10 premières heures de travail.

Une utilisation prolongée à pression extrême ou des conditions anormales d'utilisations provoquent une surchauffe et la détérioration de la pompe.

Contrôler le niveau et la qualité de l'huile après chaque utilisation et toutes les 100 heures la remplacer.

Bien rincer la pompe après chaque utilisation.

Le non-respect de ces recommandations entraîne automatiquement l'annulation de la garantie.

Réglage de la pression

À fond = 15 bars
À fond moins 1 tour = 10 bars
À fond moins 2 tours = 5 bars



Pressions d'utilisation

- **Pulvérisation** : 4/5 bars
ne pas dépasser 6 bars
- **Injection** : 6/12 bars

Remplissage et vidange de l'huile

Niveau d'huile

Vérifier le niveau et la qualité de l'huile après chaque utilisation

Utilisez impérativement une huile Synthétique aux normes suivantes :

ISO-L-CKD / DIN 51502 PGLP ANSI/AGMA D 9005-D94 (AGMA NR4S, 5S, 6S)

DALEP recommande l'huile IGOL SYNAROK GY 150



SPÉCIFICATIONS

Ne conviens pas aux solutions aqueuses avec une densité et viscosité supérieures à celle de l'eau, aux hydrocarbures... et plus généralement aux liquides explosifs, liquides inflammables ou gaz liquéfiés.

Ne conviens pas aux solvants et diluants de tous types, ni aux liquides contenant des granulés ou parties solides en suspension.

Respecter les consignes de sécurité, mettre des vêtements et dispositifs de protection individuelle, lunettes, casques, masques etc.

À RETENIR

La longévité de la pompe, du moteur, des tuyaux et des accessoires, dépend de son bon usage et du respect des règles élémentaires d'entretien.

Rincer **après chaque utilisation** l'ensemble du circuit avec de l'eau.

Les récipients ou fûts contenant les produits utilisés doivent être bien propres, ils ne doivent pas contenir de grains de sable, silices ou particules très dures qui peuvent endommager le matériel.

Démonter et nettoyer régulièrement le filtre de la lance.

Les tuyaux doivent être maintenus propres et en bon état, déroulés avec soin afin d'éviter qu'ils ne se plient.

Le filtre crépine d'aspiration doit être propre.

La machine ne doit jamais être utilisée sans crépine sous peine d'absorption de corps étrangers qui interdiraient tout fonctionnement.

Les écrous doivent être engagés impérativement à la main et serrés modérément, sous peine de détériorations.

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

La machine devra être impérativement raccordée sur une prise munie de la terre, conformément aux normes d'utilisation de moteurs électriques.

Vérifier que la tension utilisée correspond bien à celle du moteur.

Le moteur électrique ne doit jamais être exposé à l'eau et à l'humidité ni mouillé.

Si vous utilisez une rallonge électrique, veillez à la dérouler complètement, pour éviter toute surchauffe électrique.

APPLICATIONS

○ Traitements de Toitures	Pour : Liquides
○ Traitements Murs, Façades	- Antimousses
○ Traitements Arbres, Végétaux	- Hydrofuges
○ Pulvérisation	- Tous produits
○ Injection, Charpentes, Bois ...	- Traitements bois
○ Injection Murs «remontées capillaires»	- Décapants
○ Nettoyage, Vidage Huiles, Engrais...	- Désherbants / Engrais
○ Épandage	- Chlores...